

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

"Rendre le peuple meilleur"

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE:—Pédagogie:** Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ? IV.  
—La discipline à l'école (suite et fin).—Quatre-vingt-dix-septième conférence des instituteurs de Montréal (suite et fin).—S. G. L'archevêque de Cyrène et les écoles primaires.—Lecture à haute voix.—Correspondance remise.—**Partie pratique:** Bureau des examinateurs catholiques de Québec.—Epreuves écrites subies.—Ecole élémentaire et Ecole modèle.—**Divers:** Notes astronomiques.—Actes officiels du Département de l'Instruction publique.  
—La Revue Canadienne.—Annonces.

## Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ?

IV

En organisant des conférences pédagogiques d'été dans chaque comté ou district.

Tant vaut le maître, tant vaut l'école.

Voilà une vérité très élémentaire qu'il n'est pas nécessaire de prouver. Chacun sait que l'on ne peut enseigner ce que l'on ignore : tout le monde est d'accord sur ce point. Mais il y en a beaucoup qui pensent que toute personne instruite peut enseigner avec succès. C'est une erreur, une bien grave erreur. Pour former et instruire convenablement les enfants, il faut avoir reçu une formation profession-

nelle ; le talent et les aptitudes même ne sauraient y suppléer entièrement.

Voilà pourquoi on a créé des écoles normales dans presque tous les pays.

Nous ne voulons pas affirmer que tous ceux à qui il n'a pas été donné de suivre les cours d'une école normale réussissent médiocrement dans l'enseignement. Certes, ce n'est pas là notre pensée. Mais nous soutenons que les instituteurs et les institutrices qui accomplissent convenablement leur devoir sans avoir suivi un cours de pédagogie, brilleraient, au lieu de rester au second rang, si, à leurs aptitudes naturelles, on avait ajouté la formation professionnelle.

Les quatre-cinquièmes des instituteurs et des institutrices laïcs de la province ne sont pas passés par une école normale. Avant d'entrer dans l'enseignement, ils ne possédaient que des connaissances théoriques. Une fois en fonction les titulaires des écoles sont livrés à eux-mêmes : revues et conférences pédagogiques manquent à la très grande majorité de ces fonctionnaires consciencieux, intelligents et animés des meilleures intentions. Personne ne va au-devant d'eux et ils ne peuvent faire aucune démarche en faveur de leur profession, faute de moyens. Ils sont donc condamnés à l'isolement, au découragement et exposés à la routine. Il y a bien les associations d'institu-

teurs de Québec et de Montréal qui sont florissantes, mais les institutrices ne les fréquentent pas et beaucoup d'instituteurs ne s'y rendent jamais, vu leur état de pauvreté.

Comprend-on combien il est difficile de persévérer dans une carrière où l'émulation entre confrères est chose inconnue, où l'expérience des aînés ne sert à rien, où les talents des spécialistes ne sont pas requis ?

Il serait très facile d'obvier à l'inconvénient sérieux que nous venons de signaler : *Organiser des conférences pédagogiques d'été*. Le Conseil de l'Instruction publique désignerait un certain nombre de professeurs, parmi les plus habiles, que le gouvernement nommeraient *conférenciers*. Chaque conférencier, durant les mois de juillet ou d'août, réunirait les titulaires laïcs des écoles primaires au chef-lieu du district ou du comté et donnerait des cours de pédagogie théoriques et pratiques durant quelques jours. Le bien qui résulterait de ces conférences d'été serait considérable. Ce serait un puissant encouragement que le pays donnerait à ses plus utiles serviteurs.

Pour organiser ces conférences, il faut quelque argent : c'est là le point difficile.

Espérons que nos gouvernants sauront se rendre au vœu ci-dessus formulé.

C.-J. M.

### La discipline à l'école

*Conférence à l'École Normale de Québec,  
30 septembre 1893*

Par M. l'abbé ED. LASFARGUES, supérieur du Patronage St-Vincent de Paul.

(suite et fin)

### III

Il nous serait pratiquement peu utile de connaître la nature de la discipline et d'en comprendre l'importance si nous ne recher-

chions les meilleurs moyens de l'obtenir. C'est par quelques observations sur cette troisième partie de mon sujet que je vais terminer cette conférence.

Je ne parlerai ici, messieurs, que des moyens généraux, des moyens qui sont la base, le fondement de la discipline. Les moyens secondaires, qui ne sont autre chose que la mise en œuvre des principes généraux, peuvent varier presque à l'infini. Il ne peut être question ici de ces mille industries diverses qu'il faut laisser à l'initiative de chacun. Ces moyens secondaires ne sauraient être les mêmes, ni pour tous les élèves, ni pour tous les instituteurs. Tel procédé, en effet, réussira parfaitement avec de jeunes enfants, et ne produirait aucun bon résultat avec des écoliers plus âgés et réciproquement. Tel système fera merveille entre les mains d'un instituteur et sera nul, employé par un autre. La personnalité de chaque individu, ses aptitudes, son caractère doivent surtout déterminer le maître dans le choix des moyens secondaires qu'il prendra pour appliquer les principes généraux, son zèle lui fera découvrir ces moyens, sa perspicacité lui en fera reconnaître la valeur ; il les expérimentera, rejettera ceux qui ne lui réussiront pas et s'attachera à ceux que l'expérience lui fera connaître avantageux entre ses mains dans le milieu où il se trouve placé.

Avant d'entrer dans le détail de la question, je me permettrai deux observations préliminaires. La première paraît banale et cependant elle a son importance. Pour établir la discipline dans une classe où elle n'existe pas, il faut d'abord constater son absence. Cette vérité provoque le sourire par son évidence, et cependant, messieurs, que d'instituteurs qui ne s'aperçoivent pas ou ne s'aperçoivent plus que leur classe est indisciplinée ! Ils se sont habitués au désordre, ils ne voient pas que leurs élèves se tiennent mal ; ils n'entendent pas le bruit des

conversations particulières; ils s'absorbent avec l'écopier auquel ils ont affaires dans le moment, le reste de la classe semble ne pas exister pour eux. Le professeur atteint de cette cécité et de cette surdité peut en prendre son parti, il n'aura jamais de discipline dans sa classe, à moins qu'il ne parvienne enfin à supprimer la cause du désordre, c'est-à-dire à ouvrir les yeux et les oreilles, en un mot à constater le mal.

La seconde observation est celle-ci : "Quand la discipline n'existe pas dans une classe, la faute en est au maître." Il est des instituteurs qui reconnaissent volontiers que leur classe est indisciplinée, mais ils croient à l'impossibilité de triompher du désordre, et ils accusent les élèves de cette impossibilité. Est-ce juste? je ne le crois pas, sans doute on peut rencontrer dans une classe, un certain nombre d'enfants difficiles, la présence de ces quelques insoumis peut rendre la discipline plus laborieuse, mais peut-on admettre que toute une classe soit réfractaire à l'ordre, que toute une catégorie d'élèves soit indomptables? non, sans doute. Que l'instituteur, dans ces cas, ait tout d'abord le courage de s'accuser lui-même de son impuissance, qu'il élimine les perturbateurs les plus intraitables s'il le veut ou s'il le peut, puis qu'il travaille résolument à trouver le moyen de se rendre maître de sa classe, qu'il ne se donne aucun repos avant d'y être parvenu, et le plus souvent il y parviendra. Si, après des essais réitérés et consciencieux, il n'obtient aucun résultat, il devra conclure qu'il manque d'aptitude et renoncer à un emploi qui n'est pas fait pour lui. Ce dernier parti à prendre m'amène tout naturellement au

1<sup>o</sup> *Moyen d'obtenir la discipline.*—*L'aptitude.* Pour réussir dans l'enseignement, surtout au point de vue qui nous occupe, il faut avoir la vocation, c'est-à-dire être appelé de Dieu à cette fonction si importante et si délicate; or celui qui est appelé de Dieu à un

ministère quelconque reçoit de Dieu les talents, les aptitudes nécessaires à ce ministère, il les reçoit plus ou moins abondamment, sans doute; il lui reste toujours l'obligation de les cultiver, sous peine de les voir disparaître; ce travail personnel est plus ou moins laborieux, cela est encore vrai; mais le moins bien doué, dès lors qu'il est vraiment appelé à un emploi, aura les aptitudes nécessaires et suffisantes, à cet emploi, car Dieu ne demande l'impossible de personne. Nous avons démontré que la discipline est d'une importance capitale dans l'œuvre de l'éducation, donc le maître, pour y réussir, devra être capable d'obtenir cette discipline, c'est-à-dire avoir reçu de Dieu cette aptitude particulière. On rencontre parfois dans l'enseignement des hommes qui, bien loin d'être heureusement doués sous ce rapport, semblent prédestinés à engendrer le désordre et l'indiscipline autour d'eux. Il suffit qu'ils se présentent dans une classe même des plus sages pour qu'aussitôt les élèves se sentent portés à la dissipation. Certes, ces pauvres instituteurs n'y mettent aucune mauvaise volonté, ils sont les premiers à gémir et à souffrir d'un état de choses qui paralysent tous leurs efforts et dont cependant ils ne peuvent triompher. Ajoutez à cela que ces professeurs incapables de discipliner leur classe ne sont pas toujours les moins instruits, les moins intelligents; ils ont leurs diplômes parfaitement en règle, ils ont passé des examens brillants, mais les examens ne portent malheureusement pas, sur ces capacités d'ordre tout à fait pratique.

Evidemment de tels maîtres ne sont pas à leur place dans l'enseignement, ils n'arriveront jamais qu'aux inconvénients graves pour eux et leurs élèves que nous avons signalés. Entre deux instituteurs il vaudrait mille fois mieux donner la préférence au moins instruit s'il était plus habile dans l'art de la discipline.

2<sup>o</sup> *Moyen.*—*L'affection.*—Nous avons déjà parlé de l'affection comme élément constitutif de la discipline : il s'agissait alors de l'affection de l'élève envers le maître, ici, il s'agit surtout de l'affection du maître pour ses élèves. L'instituteur veut-il, en effet, exercer un empire réel et salutaire sur les enfants qui lui sont confiés ? Avant tout, il faut qu'il les aime. Sans doute, cet amour ne suffirait pas tout seul à assurer son autorité. On a pu rencontrer des maîtres incapables de toute discipline et qui cependant étaient animés des sentiments de l'affection la plus vraie pour leurs élèves, mais le maître qui n'aimerait pas ses écoliers, n'obtiendrait certainement qu'une discipline apparente.

Cette affection, pour produire son effet, doit se manifester au dehors, il ne suffit pas que le maître aime ses élèves, il faut encore qu'il sache leur faire comprendre qu'il les aime, non par des caresses déplacées, non par des flatteries ou des faiblesses, l'instituteur n'y gagnerait qu'un mépris mérité, mais par un dévouement sincère, par un zèle discret mais actif pour leur éducation, par tout cet ensemble de la conduite qui fait que le maître est au milieu de ses élèves comme un père au milieu de ses enfants, et non comme un étranger au milieu d'inconnus qui lui sont indifférents, encore moins comme un garde-chiourme au milieu d'un bagne.

Quand les élèves se sentent ainsi aimés, quand, jusque dans les réprimandes et les châtements ils ont l'intuition que l'amour est le seul mobile qui fait agir leur maître, ils l'aiment à leur tour, et quand ils l'aiment, tout leur est facile et même agréable. L'idée de révolte et d'insubordination ne leur vient même pas, la classe sous l'action d'une discipline très douce ressemble à une véritable famille.

Mais je prévois une objection : l'amour ne se commande pas. On peut bien demander à l'instituteur de prendre des moyens d'actions

extérieures, mais on ne saurait l'obliger à aimer des élèves qui, par leurs défauts, leur légèreté ne sont nullement aimables. On ne peut même exiger de lui qu'il simule cette affection, car l'amour ne se simule pas. A celui qui se défendrait par cette raison, à celui qui avouerait ne pas aimer les élèves qu'il doit diriger et n'être jamais si heureux que lorsqu'ils sont loin de lui, je demanderais : pourquoi êtes-vous entré dans l'enseignement ? votre place n'est pas ici, vous avez la première et la plus importante marque de non-vocation.

3<sup>o</sup> *Moyen.*—*La possession de soi-même.*—Un des grands moyens d'obtenir la discipline, c'est la possession de soi-même, le calme, la modération. "Qu'un instituteur, dit Mgr Langevin, l'observe dans le diapason de sa voix, dans son humeur, dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses menaces, dans ses punitions : Etant maître de lui-même, il le deviendra bientôt de toute sa classe." C'est une erreur, en effet, de croire que l'on vaincra le vacarme par le tapage. Il est des professeurs qui, sous prétexte de rétablir l'ordre, font à eux seuls plus de bruit que tous leurs élèves ensemble. Ils crient, ils gesticulent, ils frappent à coups redoublés sur les tables et quelquefois sur les écoliers, ils se laissent tellement dominer par la colère qu'il ne contrôlent même plus leurs paroles, ils se répandent en invectives humiliantes, grossières même, ils font des menaces ridicules, ils donnent des punitions absurdes qu'eux-mêmes ne peuvent maintenir, ils disent des choses invraisemblables comme ce professeur qui, absolument hors de lui-même disait à ses élèves : "Puisque vous ne voulez pas être raisonnables, je ne le serai pas non plus." Les enfants naturellement très observateurs recueillent tous ces travers aux dépens du maître. Ils se font un malin plaisir "de faire fâcher" le professeur pour jouir d'un spectacle qui ne manque pas de comique. Ils se plaisent

souvent, quand le calme est revenu, à faire rougir le maître en lui rappelant malicieusement, naïvement quelquefois, les paroles ou les actes qui lui ont échappé alors qu'il ne se possédait plus.

Une autre erreur assez commune, consiste à croire qu'il faut immédiatement remporter la victoire contre les insubordonnés, qu'il faut à la colère d'un élève opposer une colère plus puissante, à un entêtement tenace opposer une ténacité qui ressemble à de l'entêtement. Si l'on n'agit pas ainsi, dit-on, on compromet son autorité aux yeux de tous les écoliers, on ne doit pas céder devant la volonté rebelle d'un élève, etc., etc. On s'excite alors, on aggrave les difficultés ou les fautes et l'on obtient : rien le plus souvent, quelquefois une soumission apparente, pleine d'aigreur et de sourdes révoltes extrêmement dangereuses. Il ne s'agit pas, bien entendu, de capituler devant l'obstination ou le mauvais vouloir des élèves, mais il s'agit de savoir attendre et choisir l'heure de la victoire. Que le maître, dans ce cas, sache se posséder, qu'il prenne patience, qu'il laisse passer la tempête : quand l'enfant sera calmé, quand lui-même ne sera plus ému, d'un mot il obtiendra ce qu'il désire, il n'aura rien perdu de son autorité, bien au contraire, son autorité n'en sera que plus facilement acceptée.

4<sup>e</sup> Moyen.—*La préparation des classes.*—

Souvent, il faut le reconnaître, l'indiscipline des enfants vient de ce que le professeur ne sait pas les intéresser. Les élèves sont naturellement peu sensibles aux beautés de la grammaire et de l'arithmétique ; l'histoire, la géographie, la comptabilité les laissent assez froids ; c'est au maître à faire passer les aridités de la science par le charme de son enseignement. Trop de professeurs, malheureusement, se fient uniquement à leurs connaissances ; ils possèdent admirablement les matières qu'ils doivent enseigner, ils ne se donnent plus la peine

de préparer leurs leçons : c'est un tort. Savoir, c'est assez pour l'élève, ce n'est pas assez pour l'instituteur ; il faut qu'il sache, mais aussi, il faut qu'il sache communiquer ce qu'il sait. Il faut de toute nécessité, qu'il cherche les moyens de se faire comprendre, qu'il choisisse soigneusement les mots dont il se servira, les exemples dont il illustrera pour ainsi dire les préceptes, et cela surtout pour les classes élémentaires, même pour une simple leçon de lecture. Or peut-on dire que ce travail soit jamais terminé ? peut-on dire que le professeur, quelle que soit son expérience et ses longues années d'enseignement, n'ait plus rien à découvrir, rien à perfectionner sur ce point ? je ne le crois pas. D'ailleurs, l'exemple des vétérans de l'enseignement est là, rarement ils abordent leur jeune auditoire sans une sérieuse préparation, que l'habitude peut rendre plus rapide, sans doute, mais dont elle ne les dispense pas complètement. Ainsi travaillée, la leçon atteint les élèves, elles les charme parce qu'ils la comprennent et ils s'y intéressent ; nous savons tous que nous obtenons une discipline parfaite si nous racontons aux élèves une histoire de brigands ou de revenants, parce qu'alors ils saisissent parfaitement tout ce que nous leur disons.

Je rattacherai à cette préparation de la classe comme moyen d'obtenir la discipline l'adoption d'un système d'émulation et de récompense, d'un système bien complet qui atteigne autant que possible toutes les actions des élèves en classe, et qui soit de nature à constater et à récompenser tous leurs efforts. Le choix judicieux de ce mode d'émulation est d'une très grande importance et le maître qui le néglige se prive d'un moyen d'action des plus puissants, c'est un point qui ferait avec avantage l'objet d'une étude spéciale.

5<sup>e</sup> Moyen.—*Développer chez les élèves le sentiment du devoir.*—Ce dernier moyen que je signale est très important, car il fait

partie de la formation morale des enfants, il leur est utile pour toute leur vie. On ne saurait croire, sans l'avoir expérimenté soi-même, combien les élèves, en général, sont accessibles à ce sentiment et tout le parti qu'un maître habile peut en tirer. Pour le mettre en honneur dans une classe, il faut habituer les enfants à la franchise et agir soi-même franchement avec eux. Tout en les surveillant de très près, il convient de leur témoigner beaucoup de confiance. Autant il faut blâmer le système d'espionnage et de délation, autant il faut louer les systèmes qui développent les sentiments nobles chez les écoliers tels que l'habitude d'avouer eux-mêmes leurs torts et leurs manquements. On peut aller très loin dans ce sens et j'ai connu des élèves qui, formés par des maîtres habiles sur ce point, venaient réclamer eux-mêmes contre une note qui leur avait été donnée au-dessus de leurs mérites.

Enfin, il faut se rappeler que le sentiment le plus noble le plus élevé est sans contredit celui de la piété chrétienne. Que n'obtient-on pas d'enfants que l'on a rendus sensibles aux motifs surnaturels, d'enfants vraiment pieux ? C'est une puissance qui donne aux instituteurs vraiment chrétiens une supériorité de premier ordre sur ceux qui ne le sont pas ou qui ne le sont qu'à demi. C'est à ces instituteurs pleins de foi et de piété, à ces instituteurs selon Dieu que je m'adresse, je suis donc assuré qu'ils ne négligeront jamais ce moyen qui est en même temps leur devoir le plus impérieux et le plus noble. Fidèles à ces principes vous formerez, messieurs, des élèves qui seront votre gloire, vous aurez l'immense consolation et le précieux mérite d'avoir bien rempli votre noble ministère et d'avoir fait un bien réel aux enfants qui vous sont confiés en les formant pour Dieu.

(Fin.)

**Quatre-vingt-dix-septième conférence  
de l'Association des Instituteurs  
de la circonscription de l'école  
normale Jacques - Car-  
tier, tenue le 26 mai  
1893**

(Suite)

Sujet de discussion : Enseignement de l'histoire.

1° *A quel âge, chez les enfants, faut-il commencer l'enseignement de l'histoire ?*

2° *Quel temps y consacrer ?*

3° *Sous quel mode présenter cet enseignement ?*

4° *Enfin cet enseignement doit-il être le même pour les garçons que pour les filles ?*

Vu l'absence de M. Lippens, M. Aubin ouvre la discussion.

A la première question, M. Aubin répond qu'il faut enseigner l'histoire aux enfants dès qu'ils se présentent à l'école, parce que cet enseignement est de nature à rendre l'enfant sage et prudent, à lui faire aimer le bien et détester le mal. De plus, cet enseignement orne l'esprit, et développe la mémoire de l'enfant, habitue ce dernier à réfléchir et l'amène bientôt à aimer l'étude.

M. Aubin énumère encore bien d'autres raisons qui confirment de plus en plus sa juste prétention.

Il n'est pas facile, continue M. Aubin, de préciser le temps qu'il faut consacrer à cet enseignement. Cela dépend de plusieurs choses : l'âge des enfants, leur nombre, leur goût, etc. Ainsi, la leçon peut varier de dix minutes à une demi-heure, selon que les élèves sont jeunes, nombreux ou avancés.

Quant à la manière d'enseigner l'histoire, M. Aubin veut que l'on procède de la façon la plus naturelle, c'est-à-dire, qu'aux plus

jeunes, on leur raconte l'histoire sous forme de récits ou d'anecdotes, laissant de côté toujours tout détail inutile, toute nomenclature de noms et de dates, parfois impossibles à retenir, pour s'attacher davantage aux faits principaux, les exposer avec clarté et dans un langage correct. S'agit-il, par exemple, de leur raconter l'histoire de la création, je me dispenserai bien vite de leur rappeler ce que Dieu fit le premier jour, le deuxième jour, le troisième, le quatrième, etc. Aussi lequel d'entre eux pourrait-il retenir toutes ces choses ? Au contraire, ne serait-il pas plus simple et plus à portée de leur esprit ainsi que de leur mémoire de leur parler comme suit :

Dieu, mes enfants, est un esprit infiniment parfait et tout-puissant. Ainsi tout ce que vous voyez : les fleurs, les plantes et les arbres, c'est Dieu qui par sa seule volonté a fait cela ; les oiseaux de l'air, les poissons de la mer, les animaux qui vivent sur la terre, c'est encore lui qui les a créés par sa seule puissance ; le soleil qui nous éclaire, la lune et les étoiles qui brillent au firmament la nuit, il est encore l'auteur, mes enfants, de toutes ces merveilles. C'est encore lui qui fit pour vous la lumière, qui prête à chaque objet une couleur particulière, ce qui vous permet de les distinguer les uns des autres. L'air que vous respirez et le pain que vous mangez, c'est à lui que vous le devez, et tous les jours il ne cesse de vous renouveler ses bontés et de vous combler de ses bienfaits etc., etc. Ainsi l'enfant retiendra facilement cette leçon et comprendra, voyant ses œuvres, la puissance, la grandeur et la bonté de Dieu. La création de l'homme pourra être le sujet d'une autre leçon.

Enfin, répond M. Aubin à la 4<sup>me</sup> question, l'enseignement de l'histoire doit être le même pour les garçons que pour les filles, et pourquoi pas ? M. Aubin apporte ici d'excellentes raisons. En effet, la femme qui

sait l'histoire de son pays saura inculquer dans le cœur de ses enfants l'amour de sa patrie et son histoire.

A M. Aubin succède M. Bergeron.

Ce dernier, comme son prédécesseur, soutient qu'on doit enseigner l'histoire aux enfants dès que ceux-ci se présentent à l'école.

Il donne pour raisons que la connaissance de l'histoire est utile à tout le monde. On doit donc s'empresser de l'enseigner de bonne heure aux enfants, afin qu'ils en sachent quelque chose avant de laisser l'école. D'un autre côté, l'expérience nous démontre que ce que nous apprenons, étant jeunes, nous le retenons facilement ; je me souviens, dit-il, lorsqu'on me dit pour la première fois que la terre est ronde et qu'elle tourne sur elle-même, comme la roue d'une voiture, je fus si étonné d'apprendre cela que je ne l'oubliai pas de sitôt.

Dans l'enseignement de l'histoire, ~~cela~~ nue-t-il, il y a une infinité de faits qui piquent autant, sinon plus, la curiosité de l'enfant et qui éveillent son attention. Eh bien, enseignons-la-lui avant qu'il soit un peu âgé, avant que la passion du jeu s'empare de son intelligence, car celle-ci, devenant alors semblable à une terre infectée, refusera de féconder la semence que nous lui confierons.

M. Bergeron croit qu'une demi-heure, tous les deux jours, consacrée à l'enseignement de l'histoire suffirait amplement pour enseigner l'histoire d'une manière utile aux élèves et profitable pour eux.

Un soir, le professeur préparerait sa leçon d'histoire qu'il donnerait à ses élèves le lendemain.

Quant à la manière d'enseigner l'histoire, M. Bergeron dit en substance ce qui suit :

Il considère d'abord l'enseignement de l'histoire sainte comme le complément de celui du catéchisme.



Ainsi, aux questions : Qu'est-ce que Dieu ? les anges ? l'homme ? le péché ? le péché originel ? l'orgueil ? l'envie ? la désobéissance ? etc., etc., le maître pourra compléter la réponse du catéchisme en rappelant à ses élèves certains faits de l'histoire sainte. Ainsi, le récit de la création du monde expliquera la puissance de Dieu, la chute des mauvais anges et celle de nos premiers parents feront comprendre aux enfants ce qu'est l'orgueil, la désobéissance, l'ingratitude ; le meurtre de Caïn leur dira ce que peut l'envie, escortée de haines et de jalousies, etc.

Ainsi enseignée, l'histoire sainte sera agréable et palpable aux enfants, qui comprendront mieux leur catéchisme dont les sublimes leçons, appuyées sur de tels faits, resteront pour toujours gravées et dans leur esprit, et dans leur cœur.

En passant à l'histoire du Canada, M. Bergeron s'exprime à peu près comme suit :

Quand on a à enseigner l'histoire d'un pays, il faut faire connaître aux élèves ce pays. Et, pour ce qui regarde le Canada, il faut leur dire que ce pays, qui fait aujourd'hui, non seulement notre admiration, mais aussi celle de tous ceux qui le connaissent, n'a pas toujours été ce qu'il est actuellement, mais qu'il a eu son enfance comme nous avons eu la nôtre, et qu'il a grandi, qu'il s'est développé, puisant sa force et sa grandeur dans sa lutte héroïque de tous les jours contre les périls et les dangers que lui suscitait sans cesse l'indien cruel et plein d'astuce ; contre l'ambition des colons de la Nouvelle-Angleterre, contre les difficultés et les embarras de toutes sortes qu'ils ne manquaient pas de soulever contre les colons de la Nouvelle-France ; contre enfin la mauvaise volonté de ces nouveaux maîtres du pays auxquels, en un jour de deuil pour nous, le lâche Louis XV nous abandonnait

et cédait à l'Angleterre notre beau pays le Canada.

M. Bergeron ajoute qu'il sera bon d'user de cartes géographiques du Canada et de la France, de cette France d'où sont venus nos ancêtres, indiquant aux élèves la route que nos aïeux ont suivie pour arriver dans notre pays.

M. Bergeron veut aussi que cet enseignement soit le même pour les garçons que pour les filles.

Il serait à souhaiter, dit-il, que nos femmes en général s'adonnassent plutôt à la lecture de l'histoire qu'à celle du roman ou du feuilleton, lecture plutôt propre à ramollir l'intelligence qu'à la nourrir.

Aussi quelle est dans la famille, la personne la plus particulièrement préposée à l'éducation des enfants, sinon la femme ?

Comment pourra-t-elle inculquer dans l'âme de ses enfants l'amour de Dieu et de la patrie, si elle ignore l'histoire ? Comment pourra-t-elle au moment du danger leur dire : allez et faites comme ont fait nos pères. Comme eux ne souffrez jamais l'insulte. Comme eux soyez fiers, vaillants, courageux et vertueux et sachez sans crainte et sans faiblesse défendre ce que vous avez de plus cher, le foyer, la patrie.

Après ces deux discours si remarquables et pour le fond et pour la forme, nous pensons espérer que l'enseignement de l'histoire recevra une plus grande attention que par le passé de la part de ceux qui s'y livrent.

M. J.-O. Cassegrain nous donne ensuite une analyse littéraire aussi savante qu'intéressante d'une fable de Lafontaine intitulée : *La Grenouille et le Rat*. Cette leçon de littérature a beaucoup intéressé l'auditoire. Aussi les membres de cette association, pour la plupart ses anciens élèves, étaient heureux d'entendre leur dévoué professeur d'autrefois, leur exposer dans un style si parfait et

avec tant de brio, les beautés de l'une des plus belles œuvres du grand fabuliste, son auteur favori.

M. le président, au nom de l'assemblée, remercie M. Cassegrain du travail sérieux qu'il vient de lire. De ce travail, dit-il, il ressort trois leçons au lieu d'une. Une leçon d'analyse littéraire, une leçon de littérature, et une leçon de lecture expressive. M. le président développe ces trois points et félicite vivement M. Cassegrain.

Vint ensuite la conférence de M. G. Robillard sur l'enseignement primaire à la campagne et suggère différentes réformes qui auraient certainement leur utilité dans l'enseignement (1).

M. le Président remercie M. Robillard et l'invite à revenir sur certaines questions que le conférencier n'a peut-être pu développer davantage dans cette conférence.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,  
Secrétaire.

### S. G. Archevêque de Cyrène et les écoles primaires

(De l'Événement du 17 octobre 1893)

Monsieur le rédacteur,

Je viens de parcourir la dernière circulaire que le distingué coadjuteur de Son Eminence le cardinal de Québec vient d'adresser à son clergé. C'est avec le plus vif plaisir que j'y ai lu ce qui suit :

« Il y a tout lieu d'espérer que les jeunes filles pourront, à l'avenir, subir, à l'âge de seize ans, l'examen requis pour obtenir un diplôme et la faculté d'enseigner. Si les

(1) Cette conférence de M. Robillard a été publiée dans le *Nord* de St-Jérôme (voir le *Nord* de juin 1892.)

vœux du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique sont exaucés, la loi sera modifiée en ce sens à la prochaine session du Parlement provincial. Cette mesure nous permettra d'avoir partout ou presque partout des institutrices munies de brevets de capacité.

« Exhortez fortement les jeunes personnes qui enseignent sans diplôme ou qui étudient dans les académies et les écoles modèles à se préparer sans retard à subir les examens exigés par la loi. Les autorisations pour engager des maîtresses d'écoles non-diplômées ne s'accorderont désormais que dans des cas exceptionnels et urgents et sur la recommandation de l'inspecteur d'écoles du district.

« Il est extrêmement important que les écoles soient bonnes et mêmes excellentes à tous égards ; mais elles ne le seront réellement que lorsque les institutrices et les instituteurs joindront au grand esprit religieux et au dévouement admirable qui les distinguent, déjà une instruction variée, raisonnée, solide, et surtout les connaissances pédagogiques indispensables dans la carrière de l'enseignement.

« Ce n'est pas le livre qui doit enseigner, comme on le croit trop souvent, c'est le maître. Les bons livres, les livres bien faits sont utiles sans doute, mais les bons maîtres le sont mille fois davantage. Travaillez donc à faire engager dans toutes les écoles de vos paroisses des maîtres et des maîtresses capables, bien formés, et à leur faire donner un salaire plus convenable que par le passé ; s'ils donnent des preuves de zèle, de talent et d'aptitudes, s'ils réussissent bien, qu'on les garde à tout prix et qu'on n'aille pas, pour épargner quelques dollars, leur substituer des nullités peu coûteuses, il est vrai, mais tout à fait inefficaces et propres uniquement à inspirer du dégoût pour l'école. Prodiguez leur vos encouragements ; aidez-les dans leur tâche difficile et si ingrate ; témoignez-

leur de la sympathie et tâchez de leur donner le confort dont ils ont besoin pour conserver leur santé et adoucir les amertumes de leur carrière.

“ Cette bienveillance, cette charité chrétienne dont ils seront l'objet, les attachera à leurs élèves, aux parents, à leur école, à leur localité et contribuera à donner à leurs rudes travaux la consécration d'un succès réel et durable.”

Voilà, M. le rédacteur, le langage de la raison, le langage de la vérité. S. G. Mgr Bégin vient de mettre le doigt sur la plaie qui paralyse le progrès de nos écoles primaires. Les hommes de profession, les industriels, les ouvriers gagnent des salaires raisonnables; mais à l'instituteur et à l'institutrice, on donne des honoraires insignifiants. Aussi, la carrière enseignante est-elle encore à créer dans notre province. Néanmoins, le professorat laïque est une vocation des plus précieuses, des plus importantes.

Mais, chose inconcevable, les autorités et les parents ne font à peu près aucun effort afin de faire entrer et de retenir dans l'enseignement ceux que la Providence désignent particulièrement à cette fin.

Espérons que l'appel généreux et patriotique de S. G. Mgr l'archevêque de Cyrène sera entendu. S'il en est ainsi, le sort des instituteurs et des institutrices sera amélioré avant longtemps.

Merci, M. le rédacteur, de votre bienveillante hospitalité, et veuillez me croire,

Votre humble serviteur,

C.-J. M.

### Lecture à haute voix

Lire à haute voix, c'est tout un art..... et pour tout art il est de préceptes. La première règle, la voici : “ Rien de forcé ”. Point

d'efforts de voix : il suffit d'être entendu ; et si vous lisez plutôt un peu bas, vos paroles en seront plus distinctes et mieux comprises. Surtout ne prenez pas un ton trop aigu, ce ton criard avec lequel vous récitez vos leçons à l'école : mauvaise habitude, détestable, ce ton forcé qui fatigue vos poumons et votre larynx, brise votre voix, agace les oreilles de vos auditeurs. Et quel ton faut-il prendre, pour lire comme pour réciter ? Le ton naturel de votre voix, quand vous parlez tranquillement. C'est fort gentil, une petite voix d'enfant ; c'est un son clair, agréable à l'oreille, à la condition qu'il sorte naturellement et sans effort.—Et surtout n'allez pas trop vite ! A lire, c'est comme à marcher : si vous allez vite, vous n'irez pas longtemps. Lire vite fatigue extrêmement ; on n'a pas le temps de respirer, on s'essouffle, et ceux qui écoutent se fatiguent aussi, ils ont peine à suivre et ne comprennent pas bien. Or vous serez toujours entraîné à lire trop vite, sans vous en apercevoir. Défiiez-vous donc et prenez plutôt un peu lentement ; il y a encore pour cela une autre raison que je vous dirai tout à l'heure. Inutile d'ajouter qu'il faut s'arrêter aux points et aux virgules ; aux virgules, un temps très court, juste le temps d'aspirer un peu d'air ; aux points, un peu plus longtemps ; et aux alinéas, plus longtemps encore. Cela, vous le savez, et vous savez aussi que, si vous ne teniez pas compte de cette règle, personne ne comprendrait un mot de ce que vous liriez.

Une observation encore. Une personne qui parle ne prononce pas tous les mots d'un ton parfaitement égal : la voix *appuie* avec un léger effort, *monte* sur certains mots, sur certaines syllabes ; elle *baisse* sur d'autres. Ces différences de ton sont ce qu'on appelle *l'accent*. Or cette façon de faire sentir plus ou moins les mots, d'accentuer la parole, aide singulièrement à comprendre.— Ainsi pour prendre un exemple, le ton d'une phrase